

*Article 21 du Règlement*

C'est dans le contexte précis de ces remarques, monsieur le Président, que l'expérimenté ministre de la Défense nationale doit faire ses recommandations à cette Chambre.

\* \* \*

### LA CONSTRUCTION NAVALE

#### LA NÉCESSITÉ DE PRENDRE RAPIDEMENT UNE DÉCISION CONCERNANT LA CONSTRUCTION DE SIX FRÉGATES

**M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent):** Monsieur le Président, la semaine dernière le ministre d'État (Forêts et Mines) (M. Merrithew) déclarait que la décision de construire les frégates avait été prise et que celles-ci seraient construites au Nouveau-Brunswick. La même semaine, le ministre du Développement régional nous a dit qu'aucune décision n'avait été prise. Hier soir, le ministre de la Défense nationale (M. Beatty) nous a dit qu'aucune décision n'a été prise. Et on lit dans les journaux aujourd'hui que le ministre du Développement régional... que la décision a bien été prise et que la construction se fera au Nouveau-Brunswick.

Si la décision a été prise, les gens du Nouveau-Brunswick ne le savent pas encore, soit la Saint John Shipbuilding et le premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Maintenant, cette décision doit être prise dans les plus brefs délais afin que ces bateaux soient construits au meilleur prix possible pour les Canadiens. Et la décision de bâtir au Nouveau-Brunswick, même si on devait construire les six frégates au Nouveau-Brunswick, cela voudrait dire que seulement 50 p. 100 de l'argent resteraient au Nouveau-Brunswick, 50 p. 100 de ce marché serait aussi distribué ailleurs au Canada, soit au Québec, en Ontario et dans les autres provinces.

Et lorsqu'on dit que si on allait construire les six frégates au Nouveau-Brunswick le gouvernement mettrait tous ses oeufs dans le même panier, ce n'est tout simplement pas vrai. Tous les gens savent qu'au moins la moitié de ce marché sera distribué ailleurs au Canada.

\* \* \*

### LE LIBRE-ÉCHANGE

#### LA NÉCESSITÉ POUR LA POPULATION CANADIENNE D'ÊTRE BIEN INFORMÉE

**M. Clément M. Côté (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le Président, le libre-échange, tant au cours de l'étape de la négociation que depuis l'étude du texte de l'Entente, a suscité bien des déclarations.

Les sondages démontrent que 81 p. 100 des Canadiens ne sont pas suffisamment informés sur le sujet.

Depuis la fin d'octobre, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur entend les commentaires

en audiences. Même des témoins aussi célèbres que des Margaret Atwood ou Mordecai Richler ont admis n'avoir pas pris la peine de lire le document succinct de 35 pages, s'en remettant plutôt à des articles de quotidiens tels le *Toronto Star* ou *The Globe and Mail*.

A compter de lundi, le Comité se déplacera à travers le Canada pour recevoir les témoignages du plus grand nombre possible d'intervenants.

Monsieur le Président, je souhaite que cet exercice, de même que la couverture que les médias en feront, permettra de faire plus de lumière dans ce dossier vital pour les Canadiens et les Canadiennes.

\* \* \*

[Traduction]

### LES SPORTS

#### ON CONDAMNE LA VIOLENCE AU HOCKEY

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président, le hockey est un sport rude au Canada. Pour bien jouer, il faut pouvoir travailler dans les coins, encaisser les coups et faire de bonnes mises en échec. Personne ne veut que cela change parce que c'est le genre de hockey que nous jouons au Canada et que la plupart des spectateurs apprécient. Par ailleurs, la violence gratuite que nous constatons depuis trop longtemps n'a pas sa place dans le hockey au Canada.

Il est rassurant de voir que certaines autorités du hockey commencent à prendre des mesures sérieuses pour se débarrasser de cette plaie. L'Association de hockey de l'Ontario a notamment suspendu à vie certains joueurs qui en avaient attaqué d'autres de façon particulièrement brutale. Quant à l'Association de hockey de la Nouvelle-Écosse, elle a récemment établi un solide programme pour éliminer la violence dans ses matches. Je lui souhaite bien du succès.

Pour réussir à éliminer la violence dans le hockey, il faut cependant la collaboration de la Ligue nationale de hockey. Selon un article récent du quotidien *The Globe and Mail*, si l'on examine les chiffres sur les actes de violence dans la LNH, on pourrait penser que c'est le South Bronx du sport en Amérique du Nord. Pourtant, la Ligue nationale sert de modèle à tous nos jeunes joueurs. C'est elle qui donne le ton et, si elle n'est pas prête à prendre des mesures énergiques pour se débarrasser une fois pour toutes de la violence, tous nos autres efforts n'auront que des résultats partiels.

Tôt ou tard, si cette violence continue, des joueurs se feront blesser gravement ou tuer. Si la Ligue nationale continue de refuser de s'amender, le seul recours sera peut être d'intenter des poursuites devant les tribunaux.